



Union Nationale des Syndicats Autonomes



GT Aéroterrestre du 06 octobre 2015

Un GT aéroterrestre s'est réuni le 6 octobre 2015 à la DG.

Après la lecture des déclarations liminaires de chacune des organisations syndicales, l'administration entame les débats en insistant sur la « pérennité » de la mission aéroterrestre.

Monsieur le Directeur Interrégional d'Île de France nous a informé de la réponse écrite de la Communauté d'agglomération sur l'impossibilité de dépolluer et de céder une parcelle sur le site de Dugny, mettant un terme à la promesse faite par l'administration de relocaliser les SAT sur Dugny.

À plusieurs reprises les organisations syndicales demandent des réponses précises et immédiates au projet de la DG. Devant les circonvolutions de l'administration les organisations syndicales demandent à l'unanimité une interruption de séance.

À la reprise des discussions, l'intersyndicale demande au président de séance de dévoiler dans le détail leur projet de relocalisation des services de la DSO.

Le président de séance nous présente alors les solutions « ayant les faveurs de l'administration ».

- Le SNRO resterait dans la région parisienne
- Le SMS ne bougerait pas
- Le CLI intégrerait le CODT intra-muros
- La Cellule de Ciblage serait intégrée à la DRD
- La BSAT n'aurait plus de moyens en région parisienne. Les 2 T206 seraient ventilés entre le Havre et Hyères, les 5 EC 135 existants seraient mutualisés pour les missions aéroterrestre à partir de leur base d'attache existante, une deuxième solution (mais n'ayant pas la faveur de la DG), consisterait à mettre 1 EC 135 sur la région parisienne.
- L'échelon Technique du Bourget serait ventilé sur les différents sites du Havre et de Hyères.

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portable : 06.61.71.67.90

Courriel : unsadouanes@gmail.com



L'échéance avancée serait 2018, le CLI pouvant évoluer plus rapidement. Ces différentes annonces ne traite pas du reclassement du personnel « impacté » par cette restructuration, sans préjudice du maintien en SURV pour les agents concernés.

Le retrait du F406 est programmé à l'arrivée du Beech 350 ; sa relocalisation n'a pas été abordée.

Les AS355 seraient maintenus jusqu'à la fermeture du site du Bourget.

Nous avons fortement insisté sur la spécificité des missions aéroterrestres ne pouvant être effectuées sans entraînement et savoir faire. Nous nous sommes mobilisés contre la séparation des moyens T206 en argumentant sur la disponibilité des machines et leur adaptation au vol tout temps. L'accent a été mis sur la nécessité d'équiper l'unité d'un vecteur rassemblant les capacités du F406 et des T206 pour assurer l'avenir de la mission aéroterrestre.

Les représentants UNSA DOUANES:

Vincent THOMAZO – Daniel ALLEREAU – Lionel PIERI

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portable : 06.61.71.67.90

Courriel : unsadouanes@gmail.com

